

# « J'agrandis mon atelier bœufs malgré la réforme de la PAC »

**CALVADOS** Xavier de Boever, éleveur à La Chapelle Haute Grue dans le Pays d'Auge a développé un atelier bœufs. La réforme de la PAC ne remet pas en cause cette activité.



C. Prunier

**L**a ferme de Xavier de Boever est au milieu d'un océan vert... difficile de faire autre chose que de la prairie dans ce coin du Pays d'Auge (Calvados). Après son installation sur la structure familiale, ce jeune éleveur loue 32 hectares de prairies à 5 kilomètres du site pour ramener du quota, et reprend des prairies jouxtant le site d'exploitation pour faire un îlot d'herbe autour de la stabulation. « L'objectif à terme est de laisser les prairies éloignées. En attendant, je les valorise avec des bœufs », explique Xavier de Boever.

L'exploitation compte 55 vaches normandes (quota de 335 000 litres) qui pâturent 8 à 9 mois. Tous les veaux mâles sont élevés en bœufs. L'éleveur ne fait pas de croisement, pour assurer le renouvellement des laitières. L'atelier compte aujourd'hui 80 mâles et en 2006, 25 bœufs ont été vendus.

En six ans, Xavier de Boever a augmenté son activité bœufs, parallèlement à l'agrandissement de l'exploitation et de

l'atelier lait. « Les bœufs sont un bon complément de l'atelier lait. Ils valorisent les excédents d'herbe. »

Le troupeau de bœuf s'est développé progressivement car l'éleveur préférerait jusque-là ne rien acheter à l'extérieur. « À partir de cette année, j'ai décidé d'acheter 6 à 12 veaux par an pour augmenter mon chargement (de 1,1 à 1,3 UGB/ha) et optimiser ainsi mon système sans trop alourdir le travail. »

## **L'AOC PERMETTRAIT DE MIEUX VALORISER LES BŒUFS**

Xavier de Boever vend ses bœufs autour de trois ans. « Je vends à plus ou moins trois mois, suivant les cours. »

Les bœufs et les réformes laitières sont vendus à Agrial, en filière FQRN. La plus-value qu'apporte FQRN a baissé depuis 2002, où elle était de 0,15 euro/kg de carcasse. Aujourd'hui, elle se situe entre 0,08 et 0,09 euro/kg. Mais la conjoncture actuelle permet à l'éleveur de dégager une marge honorable. « J'ai testé ce que

pouvait donner l'élevage allaitant, avec deux vaches issues d'un croisement Normand et Charolais. Financièrement c'est plus intéressant, mais c'est un autre métier, qui prend du temps et de l'énergie. » À l'avenir, l'éleveur souhaiterait récupérer du lait, et laisser les 32 hectares de prairies éloignées. Pour 2008, il réalisera un nouveau bâtiment pour les vaches laitières. « Les bœufs pourront alors être tous regroupés dans l'ancien bâtiment des vaches. Même les bœufs des parcelles éloignées pourront rentrer sur le site, ce qui nous

**Xavier de Boever et sa compagne.** « Les bœufs valorisent bien les prairies éloignées ou de moindre valeur. »

permettra de mieux les suivre l'hiver et de moins abîmer la prairie. » Enfin, l'éleveur espère que le projet d'AOC sur la viande normande aboutira. « Ce sera un moyen de mieux valoriser notre viande. Jusqu'à présent, les éleveurs n'ont pas cherché à mettre en valeur le bœuf car il était encore considéré comme un co-produit de l'atelier lait. Aujourd'hui, nous avons intérêt à défendre et à mettre en valeur nos bœufs normands. » ■ Costie Pruilh

## **LE BŒUF**

### **Combien ça rapporte ?**

En 2005, 15 bœufs ont été vendus. Produit : 1 226 euros par bœuf (majorité de O+), soit 2,68 euros/kg carcasse. Marge brute : 547 euros par UGB élevé. « Si on augmente le nombre de bœufs, la marge brute augmentera, sans que cela nous demande beaucoup plus de travail et sans besoin supplémentaire en surface (le chargement est de 1,1 UGB/ha). »

Les charges de structure affectées aux bœufs ne sont pas connues. « Il faudrait ajouter une partie des loyers, du coût du salarié, de matériel et de bâtiment. Mais globalement, le système est très économe. » Les DPU et le CTE gestion extensive des prairies confortent le résultat de l'exploitation. « La réforme de la PAC ne remet pas en question l'atelier bœuf. Je touche à peu près le même montant d'aides qu'avant la réforme. »